



RETOUR SUR UNE ENQUÊTE HORS NORME

Affaire Maëlys : comment les enquêteurs ont fait tomber Lelandais

P. 30

CARPENTRAS | RASSEMBLEMENT NATIONAL

Thierry Mariani raille les ralliements à Zemmour

P. 4

DIMANCHE

Vaucluse

matin

1,04 € DIMANCHE 22 JANVIER 2022 | A 10 le dauphiné EDITION PROVENÇALE

MONTFAVET
Comment faire face à 26 cas de Covid dans la même école

P. 3

Velleron | Les opposants au projet de lotissement veulent alerter le préfet



Grande Bastide

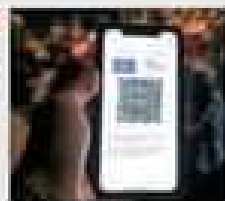
« C'est maintenant que ça se joue »

À Velleron, les opposants au projet de la Grande Bastide, qui devrait voir partir de terre 220 logements, se désarment pas. À quelques jours d'une délibération capitale, au palais de la Préfecture de Vaucluse, ils ont voulu mettre sous pression les services de l'Etat. Interrogé, l'un des promoteurs culmine pour se justifier dans les lignes ci-dessous. Photo de Guillaume BOUTIERES. P. 2

IL ENTRERA EN VIGUEUR LUNDI

Pass vaccinal : le mode d'emploi

P. 29



FOOTBALL | LIGUE 1

L'OM frappe un grand coup à Lens

P. 22



À TABLE !



Le magazine des saveurs et savoir-faire de nos régions

Près de 80 recettes de saison, faciles et gourmandes

118 pages 5[€] le dauphiné

À TABLE !

avec votre quotidien

BON DE COMMANDE

Je souhaite recevoir le magazine À TABLE ! (cocher la fréquence souhaitée) mensuellement trimestriellement semestriellement annuellement

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CITY : _____

PROFESION : _____

TEL : _____

COULEUR DES CHEVEUX : _____

COULEUR DES YEUX : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

DATE D'ABONNEMENT : _____

LE DAUPHINÉ

Grande Bastide : les opposants mettent la pression sur le préfet

Le collectif de défense de la Grande Bastide de Velleron a organisé un barrage filtrant à proximité du site, samedi 22 janvier. Objectif de l'opération, informer la population de l'avancée du projet et envoyer un signal d'alerte au préfet de Vaucluse à quelques jours d'une réunion décisive.

Une impression de déjà-vu. Ce sentiment a sûrement parcouru l'esprit des automobilistes roulant en fin de matinée sur la RD938, ce samedi 22 janvier. À proximité de Velleron, au rond-point de la Grangette, se sont présentées à eux une centaine de personnes vêtues de gilets fluorescents. Plus vifs que ceux qui avaient animé ces mêmes équipements routiers de l'Hexagone dans un passé récent. Moins terribles que ceux portés encore dans certaines manifestations, grâce au concours d'un colibri noir floqué en dernière minute sur ces vêtements de protection, au niveau du cœur et dans le dos.

Les manifestants du jour ont, eux aussi, voulu transmettre un message, non pas sur le prix du litre d'essence mais sur un projet qui les inquiète depuis plusieurs mois sur le site de la Grande Bastide. Un lieu de promenade qui pourrait accueillir, dans un avenir proche, 141 bâtiments comprenant 200 logements.

« On défend notre cadre de vie »

Mobilisés depuis la fin de l'été dernier contre les desseins imaginés par les promoteurs immobiliers languedociens Angelotti et Hectare, regroupés sous la dénomination Domaine de l'Opéra, les membres du collectif de défense de la Grande Bastide ont voulu, une fois de plus, marquer les esprits. Non plus au cœur de la commune, comme ce fut le cas lors des trois premiers rassemblements, mais à proximité du



Près d'une centaine de membres du collectif de défense de la Grande Bastide de Velleron ont tracté aux entrées du rond-point de la Grangette ce samedi 22 janvier. Photo Le DL/Christophe AGOSTINIS

site qui fait l'objet de quelques menus travaux depuis le début de l'année 2022. « Nous occupons à nouveau la ZAD (zone à défendre) depuis 15 jours, en étant implantés sur un terrain qui appartient à un membre du collectif », précise Catherine Labasse, figure éminente des Colibris, sur le qui-vive alors qu'une tranchée a été creusée par des ouvriers en début de semaine.

Pour cette opération, les panneaux aperçus auparavant ont laissé place à des centaines de tracts, distribués à chaque entrée du rond-point aux automobilistes. Dans les écrits, sont évoqués pélo-mêle la disproportion du projet validé par l'ancien édile de Velleron, Michel Ponce, la présence d'espèces protégées sur place, comme le lézard ocellé, les desseins du propriétaire de ce terrain de sept hectares, René Mérou, guère causant avec les opposants. « Lui, ce qui l'intéresse, c'est l'argent. Nous, on défend notre cadre de vie », lance au détour d'une conversation l'une des manifestantes, évoquant une vente estimée à « plusieurs mil-

lions d'euros » entre lui et les promoteurs du futur lotissement.

Obtenir l'arrêt des travaux sur le site

Dans ces échanges succincts, l'évocation d'une réunion, organisée mardi 25 janvier en préfecture, éclaire le visage des Colibris noirs. Même si aucun membre ne pourra prendre part aux discussions programmées en fin d'après-midi entre le maire, Philippe Armengol, le préfet de Vaucluse, Bertrand Gauvre, des représentants de la Direction départementale des territoires (DDT), de France nature environnement, de l'Office français de la biodiversité (OFB) et un expert naturaliste, beaucoup se disent prêts à venir faire un tour devant les locaux de l'État, à Avignon. « C'est maintenant que ça se joue et notre mobilisation est une façon d'envoyer un signal, au préfet de Vaucluse, pour avertir tous ceux qui veulent s'associer sur les lois que nous sommes présents, prévient Catherine Labasse, alors qu'une action concertée,

matérialisée par l'envoi de plusieurs centaines de mails, a été réalisée quelques heures avant cette mobilisation. Ce que nous voulons, c'est que soit établi un arrêté interruptif de travaux (AIT). »

Cette mesure conservatoire prévue par le Code de l'urbanisme, qui concerne la réalisation d'une construction ne respectant pas une autorisation déjà délivrée, ravirait les opposants au projet, déjà prêts à utiliser tous les recours nécessaires en cas d'échec en début de semaine prochaine. « Avec le préfet, nous échangeons deux à trois fois par semaine, donc j'espère que la réunion ne durera pas une demi-heure, sinon je ferai en sorte de la prolonger », avertit le premier magistrat de Velleron, présent aux côtés des manifestants du jour.

Jérémy MOUFFOK

RETROUVEZ LA VIDEO SUR ledauphine.com

LES GRANDES DATES

- 21 avril 2016 : présentation d'un projet de 500 logements à la Grande Bastide.
- 25 septembre 2020 : création du collectif de défense de la Grande Bastide, opposé à la construction du lotissement.
- 25 septembre 2021 : un premier rassemblement dénonçant le projet porté par les promoteurs immobiliers mobilise 800 personnes.
- 25 octobre 2021 : la Dreal suspend le permis d'aménagement et lance une étude environnementale complémentaire.
- 26 octobre 2021 : une ZAD est mise en place par les membres du collectif de défense.
- 5 novembre 2021 : une demande de dérogation émise par le préfet de Vaucluse est transmise aux promoteurs du lotissement.
- 17 janvier 2022 : les travaux reprennent sur le domaine de la Grande Bastide.

Hectare et Angelotti « attentifs » à l'évolution du dossier

Angelotti et Hectare, deux noms qui provoquent bien des remous à Velleron. Mis en cause par le collectif de défense de la Grande Bastide, les promoteurs immobiliers, basés dans l'est de la région Occitanie, sont au cœur de la controverse. Regroupés sous la bannière du Domaine de l'Opéra, ces deux entreprises spécialistes de ce genre d'opération ne font guère l'unanimité avec leur projet de lotissement qui devrait accueillir, à terme, 141 bâtiments.

Cet élément, Guilhem Portales, responsable de la seconde société nommée, en a bien conscience. Le patron s'étonne toutefois de la campagne menée sur le terrain, qui déstabilise l'avancée du dossier, alors qu'il estime être « dans les règles ». « Nous sommes dans notre bon droit, il faut dire les choses telles qu'elles

sont. La préfecture est au courant de tout ce que nous avons réalisé et sait ce que nous faisons sur place. »

Un chien spécialisé capable de détecter les espèces protégées

Pour contrecarrer ce qu'il considère comme cette « instrumentalisation », l'entrepreneur gardois rappelle l'ensemble des procédures menées en amont, avant l'entame des travaux. En particulier sur l'aspect environnemental, sujet maintes fois évoqué par les opposants au cours des différentes mobilisations.

« L'environnement est un sujet très à la mode en ce moment. Les membres du collectif savent qu'ils ne peuvent pas nous attaquer sur un autre point du dossier. Avant de lancer ce chantier, nous avons fait appel à trois bureaux

d'études indépendants, qui n'ont rien à voir avec la société Hectare et qui ont abouti aux mêmes conclusions. Nous sommes même allés jusqu'à faire venir un chien spécialisé capable de détecter l'existence d'espèces protégées comme le lézard dont il est souvent question dans la bouche de ces personnes. »

Déçu par l'attitude de l'actuel maire, Philippe Armengol, « qui n'a pas apporté de démarche constructive », Guilhem Portales ne tergiverse pas et se montre même confiant quant à l'avenir du site de Velleron et à la décision prise par le préfet de Vaucluse ce mardi 25 janvier. « Si jamais quelque chose sort du chapeau, nous serons attentifs. Nous n'avons rien à nous reprocher. Toutes les études ont été validées par les services de l'État. »

« Je voulais être isolée et je vais me retrouver face à une ville »

Ne pas vivre l'enfer, voici ce qu'espère Marie-Claude Putzeu, craintive à l'idée de voir émerger, en face de chez elle, le projet porté par les promoteurs immobiliers Angelotti et Hectare à Velleron. Ancienne habitante de L'Isle-sur-la-Sorgue, elle avait réussi à trouver son bonheur au cours de l'année 2013. Après la quiétude de la Venise comtadine, elle avait posé ses valises un petit peu plus au nord en investissant dans une maison conforme à son budget. « Je voulais investir dans quelque chose de raisonnable car je n'avais pas



Marie-Claude Putzeu pensait couler des jours paisibles dans ce village du Pays de Comtat avant d'apprendre qu'un lotissement serait construit en face de chez elle. Photo Le DL/Jérémy MOUFFOK

trop les moyens », reconnaît-elle après coup. En recherche de tranquillité, elle avait choisi de s'écarter du village, en face de la Grande Bastide. Le répit aura été de courte durée. Mise au courant de la vente du domaine au fil de conversations entre voisins, la Vauclusienne ne s'imaginait pas aujourd'hui devoir sortir de chez elle et faire face à plusieurs centaines de bâtiments. « J'ai acheté une maison ici pour être un petit peu isolée et je vais me retrouver face à une ville, avec tous les inconvénients que cela comporte, notamment tout ce qui touche aux nuisances sonores. »

Remontée face à la possible arrivée de 200 familles, elle dénonce une décision prise à la va-vite et s'interroge sur le bien-fondé d'un tel projet qui, à l'entendre, pourrait avoir des conséquences financières désastreuses sur son budget. « Pour accueillir toutes ces personnes, ça nécessite des investissements. Des routes, des éclairages et plein d'autres choses. Et qui va devoir payer cette facture, ce seront nous, les habitants, qui risquons de subir une augmentation de la taxe foncière. »

Casser la décision de l'ancienne équipe municipale

Le dossier de la Grande Bastide pourrait presque s'apparenter à un feuilleton. Si le sujet revient avec insistance dans l'actualité de la commune de Velleron et du département depuis la fin de l'été 2021, il faut remonter cinq années en arrière pour trouver trace des premières oppositions.

Dès le mois de juin 2016, le docteur Bernard Senet,

conseiller municipal d'opposition sous la précédente mandature, émet des réserves sur la construction de 200 logements qui constituerait, selon lui, un « véritable saccage ».

L'élection de Philippe Armengol, farouchement opposé au projet lancé par son prédécesseur, Michel Ponce, dans le courant de l'année 2020, a permis de mettre

un frein au chantier porté par la société Domaine de l'Opéra.

La création du collectif de défense de la Grande Bastide, acté en septembre de la même année, a insufflé une dynamique supplémentaire grâce au lancement d'une pétition, qui avait réuni, en l'espace de 15 jours, près de 800 signatures.